

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUÉRARD

Nombre de membres

En exercice : 19

Votes : 19

SÉANCE DU 29 MARS 2021

Date de la convocation : 22 Mars 2021

Date d'affichage : 22 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Guérard, régulièrement convoqué le 29 décembre 2020, s'est réuni dans la salle du Grand Morin, à huis-clos au vu de l'état d'urgence sanitaire, sous la présidence de Monsieur Daniel NALIS, Maire.

Étaient présents : M. Daniel NALIS, Mme Geraldine GRIBOVALLE, M. Joël PICART, Mme Anne Marie THIEBAUT, M. Benoit LOCART, Mme Dominique BIRGY, Mme Julie BABIN, Mme Béatrice DELOUMEAUX, M. Pierre FONTAINE, M. Sébastien JOUAN, M. Daniel KISZEL, M. Étienne LEFEBVRE de RIEUX, Mme Nathalie LORENTZ, M. Dominique MEHL, M. Thierry PIEDELOUP, Mme Nathalie PIETU, M. Jean-Sébastien SIBOUR.

Absents représentés :

Mme Laurence GILLIOTTE a donné pouvoir à M. Benoit LOCART

Absente excusée : -

Secrétaire de séance : Mme Dominique BIRGY

ANNULE ET REMPLACE ERREUR MATERIELLE

FINANCES

AFFECTATION DU RESULTAT

✓ VU la délibération n° 21-011 du 29 mars 2021 portant vote du compte administratif 2020,

✓ CONSIDERANT QUE le compte administratif 2020 fait apparaître :

• Un besoin de financement en investissement de	134 424,01 €
• Un excédent de fonctionnement de	592 497,15 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

✓ **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

D 001 déficit d'investissement reporté	77 967,61€
R 1068 excédent de fonctionnement capitalisé	592 497,15 €
R 002 excédent de fonctionnement reporté	- €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.



Le Maire,

Daniel NALIS.